

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Data do rácentino	Cadre réservé à l'autorité environnement	ile
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement
	1. Intitulé du projet	
Création d'un terre plein de 6ha jouxtant	Port 2000	
and the plant de diffa jouxidiff	FOI (2000	
A Live on		
2. Identification of	u (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou d	es) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique		
	Prénom	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale	Générale de Manutention Portuaire	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Louis Jonquière	
RCS / SIRET 3 0 6 2 1 5 5	2 6 0 0 0 3 0 Forme juridiqu	sA à conseil d'administration
Joign	ez à votre demande l'annexe obligatoi	ire n°1
	au des seuils et critères annexé à l'article R	
	dimensionnement correspondant du projet	. 122-2 du code de l'environnement et
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard d	des servite et evitères de la
39. étude cas par cas b)	Mind and the confidence in the contract of the	"autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
and the cas par ous by	To a storr of directive pietri de oria	
	Rubrique IOTA concernée : 2150, 3230, 3310	regime de declaration
	4. Caractéristiques générales du projet	
Doivent être annexées au présent formul	aire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 (du formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les évent	uels travaux de démolition	do formulaire
projet est de 6ha il comprend la création d'un terre	olein à l'Est du terminal de France dans la con	tinuité de Port 2000. La taille totale du
gabarit.	une zone CFS (Container Fret Station) pour le	stockage des colis lourds ou hors
La réalisation d'un terre plein de stockage r	our des containers vide et la création d'une v	olo diocessa u accela di
cette plateforme sera réalisée afin de rejoin	dre la voie bord à quai du terminal de France.	sess. One voic de contournement de

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif de créer un parc de conteneurs vides pour désengorger le Terminal de France qui est en limite de capacité. En effet, cette extension permettra d'augmenter la capacité du terminal de 320 000 TEUS soit +20%. De plus, cette extension permettra de modifier le mode opératoire de la gestion du terminal avec 4 objectifs majeurs :

- Permettre à GMP d'accompagner la croissance de ces clients armateurs en acceptant plus de conteneurs pleins import, export et en transbordement.
- Se préparer aux conséquences du BREXIT en offrant des capacités de transbordement supérieures pour l'Irlande et la Grande-Bretagne.
- Mieux gérer les flux de conteneurs vides des armateurs avec l'introduction d'un mode opératoire différent de celui pratiqué aujourd'hui qui permettra de réduire considérablement les mouvements parasites sur le terminal (facteur de réduction des consommations de CO²) et avoir une meilleure préparation des escales navires exports.
- Optimiser les flux logistiques de conteneurs vides (imports et exports) et leurs livraisons en réduisant les files d'attentes camions.

Pour ce faire, le montant de l'investissement est estimé à 6.5 millions d'euro avec à la clef la création d'une quinzaine d'emplois supplémentaires.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux pour la réalisation de ce terre plein comprennent la réalisation des terrassements et des traitements de sol pour la constitution de la structure du terre plein, la création d'un réseau d'eaux pluviales et de bassins de stockage des eaux pluviales, la réalisation d'une micro-station pour le traitement des eaux usées issues du poste de garde, la desserte des réseaux courants forts et courants faibles, le marquage et la signalisation nécessaires.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le mode opératoire permettra de séparer les flux logistiques camions entre les conteneurs pleins et les conteneurs vides et d'alléger l'entrée du terminal par la création d'une deuxième porte dédiée aux conteneurs vides.

Cela permettra aux transporteurs de ne plus être obligé de prendre rendez-vous pour les conteneurs vides et d'optimiser leur rotation avec la conjonction d'un plein et d'un vide et de remettre à la disposition des transporteurs routiers plus de 200 rendez-vous par semaines pour le trafic de conteneurs pleins.

Les opérations s'effectueront aux chariots élévateurs vides, pouvant stocker sur 8 hauteurs contre 3 actuellement ce qui permettra une densification et une meilleure utilisation de l'espace. La règle du FIFO (first in first out) sera introduite et évitera les manutentions inutiles, source de réduction du temps machine pour effectuer les taches de réduction des émissions de Co2. Le parc vide sera ouvert à la route, 5 jours par semaine et 2 shifts par jour de 7h à 21h.

L'activité aux navires n'étant assurée qu'en fonction de la demande navire. Le parc sera géré par un logiciel de gestion de parc (NAVIS) afin d'optimiser son utilisation et d'assurer la traçabilité des mouvements. Les conteneurs seront stockés en blockstow par armateurs.

4.4 A quelle(s) procédure(s) adminis	rative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou ser entale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autori	a-t-il soumis ?
Loi sur l'eau en régime de déclaration :	2.1.5.0 , 3.2.3.0 et 3.3.1.0.	sation(s).
Etude d'incidence Natura 2000 dans le	cadre du dossier loi sur l'eau	
4.5 Dimensions et caractéristiques du p	rojet et superficie globale de l'opération - préciser	les unités de mesure utilisées
Grand	eurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale du terre plein Dont		60 000m²
Zone CFS		16 000m²
Stockage container		31 000m ²
Linéaire de voirie		830ml
4.6 Localisation du projet		
Adresse et commune(s)	Constant	10.55.45440.03.00.00
d'implantation	Coordonnées géographiques Long. 0 ° 2	10'55"451 Lat. 49°27'23"425
Port 2000 Le Havre	Pour les catégories 5° a), 6° a), b)	
	et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°,	
	38° ; 43° a), b) de l'annexe à	
	l'article R. 122-2 du code de l'environnement :	
		'" Lat°'"
		'" Lat ° ' "
	Communes traversées :	
lo	ignez à votre demande les annexes n° 2 à	
	ignez a vone demande les annexes n° 2 a	•
4.7 S'agit-il d'une modification/extension	on d'une installation ou d'un ouvrage existant ?	Oui Non X
4.7.1 Si oui, cette installation ou	cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évalua	tion Oui Non X
environnementale ?		COI NOII X
	514. 155	
	12 (17)	
4.7.2 Si oui, décrivez sommairement	les	
différentes composantes de votre p		
indiquez à quelle date il a été auto	ise ?	
	7 - 1 T 3 V	

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	X		Le Havre
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	×		zone humide présente au droit des deux fossés

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	X		FR23100044 : Estuaire et marais de la Basse Seine - 0m FR2300121 : Estuaire de la Seine - 380m
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non Incidences potentielles Appréciez sommairement l'impact potentiel Engendre-t-il des prélèvements $|\mathsf{X}|$ q,ean s Si oui, dans quel milieu ? Impliauera-t-il des drainages / ou des modifications X prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Le projet prévoit le traitement des sols en place pour limiter le volume de matériaux évacués. Cependant, afin d'assurer une altimétrie concordante avec le terre plein de Port 2000 existant, il sera nécessaire d'évacuer une partie des matériaux présent sur site. Est-il excédentaire X en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les \times ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible Perturbations probables dues au déplacement de la faune potentiellement d'entraîner des présentes lors du chantier. Des mesures de protection, d'évitement et perturbations, des d'exclusion seront mises en place pour faire en sorte que la faune ne revienne dégradations, des pas sur le site. destructions de la Concernant la flore potentiellement présente, il s'agit d'un terrain remblayé X biodiversité dans le cadre de Port 2000 en 2006, la flore présente est donc limitée (prairie existante : faune. sèche à Calamagrostis, phragmitaies, pelouse sèche). flore, habitats. Aucune continuité écologique n'est présente dans ou à proximité du site. continuités Non concerné par la trame verte et bleue écologiques? Milieu naturel Aucun habitat d'intérêt communautaire n'est présent dans la zone concernée par le projet. Le projet n'impactera pas les habitats présent à proximité. Si le projet est situé dans ou à proximité Concernant la directive Oiseaux, les travaux seront réalisés en dehors de la d'un site Natura période de nidification. 2000, est-il susceptible d'avoir |X|un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X		Trafic occasionné par l'utilisation du terminal en phase d'exploitation.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concemé par des nuisances sonores ?	×		Bruit généré par la manœuvre des containers et la circulation des engins.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X		Dans la continuité du terminal existant et selon les règles du code du travail. Il n'y aura pas d'éclairage en périphérie du terre plein.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		X	Massification des échanges, bilan carbone favorable
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Rejet des eaux pluviales après traitement par un séparateur à hydrocarbures dans un bassin du Grand Port Maritime du Havre.
	Engendre-t-il des effluents ?		\boxtimes	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		X	

To Victoria				Respect de la charte paysagère de Port 2000
Patrimoine / Cadre de vie	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		×	nospost de la charte paysagere de Port 2000
/ Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		\boxtimes	
approuves	ences du projet identi ? Non X Si oui, décriv			ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
				t-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
OuiI	Non X Si oui, décriv	ez lesc	quels :	

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):

Pour réduire les effets du projet sur l'environnement, il est prévu de réaliser une collecte, un stockage et un traitement des eaux pluviales avant rejet dans un bassin du Grand Port Maritime du Havre. Le rejet sera conforme à la réglementation au titre de la loi sur l'eau.

Voir annexe du point 6.4

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet vient s'inscrire dans la continuité de Port 2000 dans une zone déjà concernée par les autorisations environnementales réalisées dans le cadre de la création de Port 2000.

S'agissant d'une zone remblayée en 2006, les habitats naturels y sont limités.

En phase travaux et d'exploitation, il est prévu des mesures pour réduire les effets du projet sur l'environnement. Les incidences du projet sur l'environnement sont donc négligeables.

Dans ce cadre, le projet semble dispensé d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	×
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	X

9. Engagement et signature 9. Engagement et signature 9. Engagement et signature 4. ANRE 1. ANRE